

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 27 octobre 2021 à 19 heures

COMPTE RENDU

ETAIENT PRESENTS : M. NOLOT Philippe – M. DURAND Christophe – Mme MEGY Marie-Claude - M. RIOST Lionel – Mme DAGONNEAU Céline – M. THOULET Alain - Mme MORLET Béatrice – Mme FONTAINE Valérie - Mme LAGUIGNER Carole – M. LATRASSE David - Mme COUSIN Hélène – Mme VIODÉ Françoise

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

M. ARNAUD Cyrille a donné procuration à M. DURAND Christophe
M. GOFFIN Christophe a donné procuration à Mme DAGONNEAU Céline
Mme GAUJOUR Frédérique a donné procuration à M. THOULET Alain

ETAIT ABSENT :

1 - Présentation par l'ONF du document de gestion pour l'aménagement de la forêt

L'aménagement de la forêt communale de Tannay a été présenté par les responsables de l'Office National des Forêts.

La gestion appliquée sur la forêt consistera en :

- la conversion en futaie régulière sur une grande partie des peuplements issus de taillis-sous-futaie (98 ha 10),
- la conversion en futaie irrégulière sur une petite partie des peuplements issus de taillis-sous-futaie, présentant une structure et une ambiance plus propice à ce traitement (47 ha 84),
- le classement d'une partie de parcelle en îlot de sénescence (7 ha 11).

La phase de conversion sera accompagnée de coupes d'amélioration, de coupes d'irrégularisation et de la réalisation de travaux sylvicoles sur les parcelles en conversion.

↳ **Le conseil municipal approuve l'aménagement de la forêt communale pour la période 2022-2041.**

2 - Convention groupement de commande marché travaux de voirie

Ce groupement de commande a pour objet de couvrir les besoins regroupés de chacun des membres pour l'exécution des travaux de renforcement, de réfection ou d'entretien de la chaussée. Chacun des membres du groupement sera chargé de l'exécution du marché et de son paiement pour les travaux qui lui incombent.

Les frais liés au fonctionnement du groupement (frais d'insertion de l'avis et de l'attribution) ainsi que les frais liés à la maîtrise d'œuvre confiée à AVRE CONSEIL sont assumés par la communauté de communes.

Pour les enrobés, le lot est attribué à l'entreprise MERLOT TP.

Pour les enduits, le lot est attribué à l'entreprise COLAS.

↳ **Le conseil municipal accepte d'adhérer au groupement de commande pour les travaux de voirie (chemin de Bellevue et parking des pompiers).**

3 - Rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service public de l'eau du SIAEP Charles Chaigneau

Le service public d'eau potable dessert 4274 habitants. Le nombre d'abonnés est de 3914 dont 524 sur TANNAY. La consommation moyenne par abonné est de 92,65 m³. (84,88 m³ en 2019)

Le SIAEP a prélevé sur les ressources en eau : 818 650 m³ (en hausse de + 14,93 % par rapport à 2018)

Volume mis en distribution : 791 992 m³

Volume consommé autorisé : 423 077 m³

Consommations comptabilisées : 362 631 m³

Consommation sans comptage estimée : 17 377 m³

Volume de service : 43 069 m³

Pertes : 368 915 m³

Le volume d'achat d'eaux traitées au SIAEP des Vaux du Beuvron fut de 731 m³.

Le prix de l'abonnement de l'eau est fixé à 82 €/an, la part proportionnelle est de 2,00 €/m³ et la redevance de pollution domestique est de 0,22 €/m³.

Au 1^{er} janvier 2021, les tarifs restent inchangés. La consommation d'un ménage de référence pour 120 m³/an est de 367,56 €.

Les recettes de vente d'eau aux usagers s'élèvent à 979 869,29 € (soit en hausse de +4,65 %)

En 2020, il y a eu 30 prélèvements de microbiologie qui ont été réalisés avec un taux de conformité de 100 % et 38 prélèvements avec les paramètres physico-chimiques effectués avec un taux de conformité de 92,1 %.

Le rendement du réseau d'eau de distribution est de 55 %. L'indice linéaire des volumes non comptés est de 4,6 m³/jour/km. L'indice linéaire des pertes en réseau est de 3,9m³/jour/km.

Au cours des 5 dernières années, 7,42 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

Pour l'année 2020, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,58 %.

L'indice global d'avancement de protection de la ressource en eau est de 80%.

Les branchements en plomb changés en 2020 sont au nombre de 7, le nombre total restants en plomb s'élève à 1000.

Le montant financier HT des travaux engagés durant l'année 2020 est de 762 650 €, le montant des subventions est de 267 994 €.

L'état de la dette au 31 décembre 2020 est de 529 864,93 €, le montant remboursé durant l'exercice s'élève à 71 889,60 €. La dotation aux amortissements a été de 206 686,27 €.

4635,85 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité soit 0,0128 €/m³ pour 2020.

Le programme pluriannuel de travaux adopté fut le renouvellement de la conduite principale pour 43 170 €, le renouvellement de 585 ml de conduite au Mazeau pour 22 099 € et le renouvellement de 400 ml de conduite à Poray pour 15 602,50 €.

↳ Le conseil municipal approuve le rapport présenté.

4 - Renouvellement bail de location

Le bail de location du logement situé 30 faubourg de Versailles, consenti à Madame TAMBOUR Sonia, arrive à échéance le 30 novembre 2021. Un nouveau bail pour une durée de six années à compter du 1^{er} décembre 2021 doit être souscrit. Le montant du loyer est fixé à 447,63 € par mois et révisable chaque année selon la base du 3^{ème} trimestre de l'indice des loyers.

↳ Le conseil municipal décide de renouveler le bail selon ces conditions.

5 - Restitution caution de loyer

Madame LEGENT Véronique quitte le logement situé à la résidence LEJOUR le 31 octobre 2021. Un état des lieux du logement sera réalisé et si les lieux sont laissés dans un état satisfaisant, il sera suggéré de lui rembourser la caution versée lors de la signature du bail soit le montant de 372 €.

↳ Le conseil municipal accepte de restituer la caution de loyer seulement si l'état des lieux donne entière satisfaction.

6 - Indemnité de gardiennage de l'Eglise

Pour 2021, le montant de l'indemnité de gardiennage reste inchangé, il est fixé à 479,86 € pour un gardien résidant dans la commune. Deux personnes s'occupent de l'Eglise, cette somme sera donc divisée en deux, soit 239,93 € chacun.

↳ Le conseil municipal accepte de verser cette indemnité.

7 - Devis travaux divers

✚ Réfection du chemin de Gravelot

Un devis a été établi par l'entreprise JEANNIN TP à CHITRY LES MINES pour la réfection du chemin de Gravelot ainsi que le curage du fossé pour un montant de 7247,40 € TTC.

↳ Le conseil municipal approuve le devis proposé.

✚ Réfection de l'allée rue d'Enfer

Un devis a été demandé à l'entreprise JEANNIN TP pour la réfection de l'allée communale située dans la rue d'Enfer et desservant une cour commune, le coût est estimé à 1427,40 € TTC.

↳ Le conseil municipal accepte de réaliser ces travaux.

✚ Travaux logement BREUX

A la demande de M & Mme BREUX Jean-Daniel, locataires au Parc Lallier, un devis a été établi par l'entreprise MERLIN Jean-Paul pour le remplacement de la baignoire par une douche comprenant les travaux de plomberie et les travaux de coffrage et faïence, le coût est de 4080,67 € TTC si portes coulissantes 2 vantaux ou le coût est de 4404,40 € TTC si portes 3 vantaux.

↳ Le conseil municipal décide de réaliser ces travaux.

8 - Questions diverses

❖ Travaux foot

L'association JST propose de modifier l'accès de la buvette par la création d'un auvent plus grand et l'extension de la partie gauche du local.

↳ Le conseil municipal approuve ces travaux.

❖ Local Trésorerie

La Mission Numérique du Pays Nivernais Morvan recherche un local pour créer une maison numérique afin d'aider les gens pour effectuer leurs démarches administratives via internet ainsi que l'organisation de formations à ces nouvelles technologies.

↳ Le conseil municipal étudie la possibilité de rouvrir le local de l'ancienne trésorerie mais quelques aménagements sont à réaliser au préalable et des dépenses de fonctionnement seront à financer.

❖ Problème pneus route de Champagne

Il est évoqué le problème des pneus décorés et installés par Mme NORMAND Ghislaine et actuellement basculés dans la haie.

↳ Le conseil municipal décide de les faire retirer.

❖ Entretien chemin du pré Godard

Il semble que les arbres qui ont poussé dans le chemin du pré Godard le long du mur de soutènement gêne le propriétaire du terrain attenant. Le voisin n'est pas de cet avis.

↳ Le conseil municipal a décidé de ne pas faire abattre les arbres restants puisqu'ils ne gênent pas la circulation sur le chemin communal.

❖ Pigeonnier contraceptif

Suite au contact avec la société SOGEPI SERVIBOIS, 3 propositions pour la mise à disposition d'un pigeonnier sont possibles.

Location amortissement + gestion complète	Location + gestion complète	Achat et gestion complète
Contrat de 8 ans 4 premières années $442,23 \times 12 \text{ mois} = 5306,76 \text{ € HT}$ 4 années suivantes $383,61 \times 12 \text{ mois} = 4603,32 \text{ € HT}$	Contrat de 4 ans Coût de fourniture et pose la 1 ^{ère} année : $3687,05 \text{ € HT}$ Coût gestion annuel : $4603,35 \text{ € HT}$	Achat du pigeonnier : $12\,364,04 \text{ € TTC}$ Gestion : contrat de 4 ans $4306,36 \times 4 = 17225,44 \text{ € HT}$ Soit $20\,670,53 \text{ € TTC}$
Coût total de 47 568,38 € TTC	Coût total de 26 520,54 € TTC	Coût total de 33 034,57 € TTC

↳ Le conseil municipal a décidé d'opter pour une location amortissement avec gestion complète par la société pour un coût total sur 8 ans de 47 568,38 € TTC.

❖ VOIRIE 2022

↳ Le conseil municipal a décidé de demander un devis pour la remise en état du chemin de Pignol en grave bitume.

❖ Maîtrise d'œuvre Parking Centre de secours

Pour la réalisation du parking au centre de secours, M. BONVILLAIN propose un devis pour la mission de maîtrise d'œuvre pour un montant de 2772 € TTC.

↳ Le conseil municipal accepte de confier la maîtrise d'œuvre à M. BONVILLAIN.

❖ Défibrillateur salle des fêtes

Dans le cadre de l'obligation légale d'équiper les ERP en défibrillateur, la communauté de communes propose de passer une commande groupée de 28 défibrillateurs selon l'offre de prix de 3 sociétés SHILLER, RESTENVIE et CARDIOP.

↳ Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de ces offres, décide de retenir la proposition de la société RESTENVIE pour l'achat d'un défibrillateur Lifepak CR 2 pour un montant de 1188 € TTC.

Le Maire,
Philippe NOLOT

